

DOCUMENT DE SYNTHÈSE D'AUTRES PUBLICATIONS

Le Comité a publié des études, résumées ci-dessous. Pour obtenir des copies de ces documents, veuillez visiter le site Web de l'IFAC: www.ifac.org ou prendre contact avec les bureaux de l'IFAC.

Étude 1

Reporting financier effectué par des gouvernements nationaux

Publiée en mars 1991

Le champ d'application de l'étude s'étend à l'examen:

- de l'information financière faite par les pouvoirs publics nationaux et leurs principaux organismes publics;
- des rapports financiers qui fournissent des informations sur les plans du gouvernement, la performance dans son exécution et sur leur respect par les autorités compétentes;
- des besoins d'information des principaux utilisateurs des rapports financiers publics, en mettant en évidence les besoins des utilisateurs externes; et
- des formes de reporting les mieux adaptées à la satisfaction de ces besoins d'information.

Cette étude est d'un intérêt tout particulier pour les hauts fonctionnaires des services financiers publics, les responsables de la politique, les auditeurs législatifs et tous ceux qui utilisent des rapports financiers du secteur public, dans la mesure où elle traite des principaux thèmes qui sous-tendent le reporting du secteur public.

Des synthèses comparatives des utilisateurs, de leurs besoins et objectifs ont été préparées. Elles montrent qu'un accord se dégage sur l'identification des utilisateurs, de leurs besoins et, en conséquence, des objectifs du reporting financier.

L'étude se développe en une progression logique, allant des utilisateurs et de leurs besoins jusqu'aux objectifs du reporting financier du secteur public. Elle élargit le contexte de la discussion des objectifs, en explorant l'environnement gouvernemental et les limites du reporting financier.

L'étude examine alors le reporting financier. Plutôt que de recommander un modèle de reporting financier unique préférentiel, l'étude décrit l'éventail des bases possibles de la comptabilité et des différents modèles de reporting (types de rapports). Elle illustre ensuite leurs forces et faiblesses à répondre aux objectifs du reporting financier. L'étude montre qu'en migrant des simples présentations des entrées et sorties de trésorerie aux rapports financiers récapitulatifs qui expliquent l'ensemble des produits économiques, davantage d'objectifs du reporting financier se trouvent réalisés. Puisque ces objectifs sont dérivés des besoins des utilisateurs, ces besoins seront d'autant mieux satisfaits que l'information sera plus complète et de meilleure qualité.

L'étude admet que le reporting financier effectué par des administrations publiques nationales est influencé par les politiques et les pratiques de reporting financier du gouvernement, qui sont incluses dans des dispositions législatives et réglementaires.

Étude 2

Éléments des états financiers des gouvernements nationaux

Publication: juillet 1993

La présente étude considère les éléments (types ou classes d'informations financières) à faire paraître dans les états financiers préparés sous les différentes bases de la comptabilité qui peuvent être utilisées par les gouvernements nationaux et leurs principaux organismes, ainsi que la manière dont ces éléments peuvent être définis. Elle considère également les implications de rapporter des éléments particuliers, ou des sous-ensembles, pour les messages communiqués dans des états financiers et la réalisation des objectifs identifiés dans l'étude 1.

L'étude vise à aider au développement du plein potentiel des modèles de comptabilité actuellement utilisés dans différentes juridictions pour communiquer l'information financière aux utilisateurs. Ceci est utile pour la reddition des comptes et la prise de décision.

Cette étude s'attache à rendre compte des éléments des états financiers préparés pour des gouvernements nationaux. Cependant, il est admis que des aspects de la fourniture des biens et services et la réalisation des objectifs du gouvernement peuvent, dans certains cas, être mieux faites par la publication d'informations financières ou non financières dans des notes, les programmes ou les rapports autres que les états de la situation financière ou l'état de la performance financière dans le rapport financier.

Étude 3

Audit sur la conformité aux autorités – Une perspective de secteur public

Publication: octobre 1994

Cette étude traite des aspects de l'audit relatifs à la conformité au secteur public qui, dans beaucoup de pays, est soumis à des mandats et à des objectifs très différents, plus que dans le secteur privé. Dans un système de gouvernement démocratique, la responsabilité vis-à-vis du public et, en particulier, de ses représentants élus, est un aspect prédominant dans la gestion d'une entité du secteur public. Les entités du secteur public sont en général créées par voie législative et leurs opérations sont régies par diverses autorités d'émanation législative. La gestion des entités du secteur public est tributaire d'un fonctionnement conforme aux dispositions des lois et règlements en vigueur, et d'autres autorités les régissant. La législation et d'autres autorités étant les principaux moyens par lesquels les législateurs ordonnent les prélèvements et les dépenses publiques, l'audit pour vérifier la conformité aux autorités compétentes constitue habituellement une partie importante et intégrale du mandat d'audit ou des conditions de l'engagement, pour la plupart des audits des entités du secteur public. En raison de la pluralité d'autorités, leurs

dispositions peuvent être en conflit entre elles et peuvent être sujettes à des interprétations différentes. En outre, les autorités subalternes peuvent ne pas adhérer aux directions ou aux limites prescrites par la législation en vigueur. En conséquence, une évaluation de la conformité à l'autorité dans le secteur public exige des jugements professionnels considérables et revêt une importance particulière.

Étude 4

Le recours au travail d'autres auditeurs – Une perspective de secteur public

Publication: octobre 1994

Cette étude traite de l'utilisation du travail d'autres auditeurs, y compris tant les auditeurs externes qu'internes, dans des audits financiers de certification et de conformité. Il examine les questions qu'un auditeur doit prendre en compte lorsqu'il utilise le travail d'un autre auditeur, et fournit une perspective de secteur public à la norme internationale d'audit (ISA) 600. L'utilisation du travail d'un autre auditeur et ISA 610 Prise en compte du travail d'audit interne.

L'étude considère les principes stipulés dans les ISA mentionnés ci-dessus et décrit leurs possibilités d'application au secteur public. Il discute également certaines des questions particulières auxquelles le secteur public doit faire face lorsqu'un auditeur principal envisage d'utiliser le travail d'un autre auditeur. Les secteurs en question qui méritent une attention particulière sont l'autonomie de différents niveaux du gouvernement, les différences de mandats entre les Institutions supérieures d'audit, et les problèmes particuliers se rapportant à l'utilisation du travail d'autres auditeurs dans un contexte international.

Étude 5

Définition et comptabilisation d'actifs

Publication: août 1995

Cette étude identifie et décrit la variété de vues qui existent sur la question de savoir quand et comment des actifs spécifiques devraient être mesurés et comptabilisés dans le secteur public. Il considère et explore:

- la définition et la comptabilisation des actifs;
- l'effet de différentes bases de comptabilité sur la définition et l'identification des actifs;
- les questions associées à certains types d'actifs.

L'étude reconnaît que la demande des services des pouvoirs publics a augmenté. Cette croissance de la demande s'est traduite par une concurrence accrue pour les services publics, stimulée par des normes d'éducation, de communication et par l'intérêt de la communauté pour les actions du gouvernement. En conséquence, les gouvernements sont sous pression lorsqu'il s'agit de gérer leurs actifs de manière efficiente et efficace. La responsabilité pour l'efficience et l'efficacité de la gestion

des actifs du secteur public peut être illustrée par un meilleur reporting financier. Un meilleur reporting fournit une base de la compréhension par le public, des décideurs élus et par la gestion. Ceci, alternativement, soutient une meilleure prise de décision et d'allocation d'actifs.

Étude 6

Comptabilisation et reporting du passif

Publication: août 1995

Cette étude fournit une perspective de secteur public sur la définition et la comptabilisation des passifs. Elle identifie, considère et explore les vues défendues sur:

- la définition et la classification des passifs;
- l'effet de différentes conventions sur la comptabilisation et le reporting des passifs; et
- les questions associées à certains types de passifs.

L'étude décrit la variété de vues qui existent sur la question de savoir quand et comment certains passifs devraient être mesurés et comptabilisés. Historiquement, les gouvernements ont retenu leur encours de dette comme mesure principale des passifs ou de l'endettement public, en particulier dans la formulation ou l'évaluation de la politique économique. Cependant, les gouvernements assument une variété d'engagements et d'obligations qui génèrent d'autres éléments de passif qui ne sont pas souvent comptabilisés par les gouvernements. Pourtant les informations sur l'ensemble des passifs d'un gouvernement et l'exposition aux passifs potentiels sont essentielles si les gouvernements doivent contrôler leur marge brute d'autofinancement et prennent des décisions de financement avisé au sujet du financement des futurs services et d'attribution de ressources. Tandis que les gouvernements ont des passifs semblables à ceux des entreprises, ils ont également d'autres éléments de passif potentiels, tels que des engagements récurrents dans le cadre des programmes sociaux établis, les garantis et des promesses faites par des politiciens. L'étude distingue des passifs, des engagements et des risques.

Étude 7

Reporting de la performance des entreprises publiques

Publication: janvier 1996

Cette étude identifie les principaux utilisateurs d'informations sur la performance, examine les besoins des utilisateurs, et décrit les formes de reporting qui pourraient être disponibles pour satisfaire ces besoins. De ce fait, l'étude porte principalement sur la fourniture d'informations sur la performance d'une entreprise (couvrant les aspects financiers et non financiers de l'exploitation), en complément des

informations fournies dans les états financiers, dans le contexte des états financiers à usage général.

Le besoin de cette étude résulte du fait que les normes financières ne sont pas en soi toujours suffisantes pour donner une indication de la performance globale d'une organisation particulière. Les organismes du secteur public peuvent différer des entreprises de secteur privé à la fois dans leurs objectifs et leur financement. Bien que des entreprises publiques doivent normalement fonctionner commercialement et prennent habituellement la même forme juridique que les entreprises du secteur privé, la combinaison du fait qu'elles bénéficient souvent d'une position de monopole et le contexte politique dans lequel elles opèrent se traduit par le fait que l'utilisateur des rapports financiers peut compter moins sur des mesures de la performance telles que le retour sur capitaux employés. En conséquence, les groupes ayant un intérêt pour la performance des entreprises publiques – gouvernements, législateurs, contribuables et consommateurs - peuvent rencontrer des difficultés à porter des jugements avisés sur l'efficacité et l'efficacités des entreprises publiques.

Les entreprises publiques peuvent fournir des services dans des conditions qui sont loin d'être celles d'un marché concurrentiel. Ainsi le test d'efficacité et d'efficacité relatives sur le marché ne peut pas toujours être appliqué. La question est donc de savoir comment formuler des mesures de la performance qui permettront de porter des jugements sur l'efficacité et l'efficacité. Cette étude examine la manière de définir de telles mesures et comment, au regard de ces mesures, la performance d'une entreprise publique peut être le mieux présentée aux parties intéressées.

Étude 8

L'entité publique présentant les états financiers

Publication: juillet 1996

Cette étude considère les implications de différentes approches à la définition de l'entité publique présentant les états financiers et les conséquences des différentes techniques d'élaboration des informations financières du secteur public pour la réalisation des objectifs des rapports financiers.

Cette étude complète l'Étude 1 Information financière réalisée par des administrations publiques nationales, publiée en mars 1991, et l'Étude 2 Éléments des états financiers des gouvernements nationaux, publiée en juillet 1993. L'Étude 8 s'appuie sur les développements et définitions des Études 1 et 2. En cohérence avec les Études 1 et 2, cette étude porte principalement sur l'information financière des gouvernements nationaux. Cependant, les sujets ici traités peuvent également s'appliquer à d'autres niveaux des administrations publiques (nationales, provinciales et locales).

On peut espérer que cette étude contribuera à une amélioration de l'information financière produite par les pouvoirs publics et à une plus grande comparabilité des rapports financiers à la fois à l'intérieur et entre les juridictions.

Étude 9

Définition et comptabilisation de produits

Publication: décembre 1996

Cette étude examine des concepts, des principes et des questions liés aux définitions et à la comptabilisation des produits dans les états financiers à usage général des gouvernements nationaux et d'autres entités du secteur public non commercial. Spécifiquement, cette étude identifie et discute de la définition et de la classification des produits, de questions portant sur certains types de produits et de l'effet de différentes conventions comptables sur la définition et la comptabilisation des produits.

L'information sur des produits est importante pour aider les utilisateurs à évaluer la situation financière et la performance des gouvernements. Comparer les produits avec les dépenses aide des utilisateurs à évaluer les capitaux propres d'une période à l'autre (c'est-à-dire, si les produits courants sont suffisants pour couvrir les coûts des programmes et des services fournis dans la période courante).

Cette étude prolonge l'Étude 1 Information financière réalisée par des administrations publiques nationales, publiée en mars 1991, et avec l'Étude 2 Éléments des états financiers des gouvernements nationaux, publiée en juillet 1993 étude l'Étude 1. Elle complète également l'Étude 5 Définition et comptabilisation des actifs, l'Étude 6 Comptabilisation et reporting du passif et l'Étude 10 Définition et comptabilisation des frais/dépenses.

Cette étude porte principalement sur les états financiers préparés pour les gouvernements nationaux et pour les entités et les services qu'ils créent pour la fourniture des biens et des services et pour la réalisation des objectifs du gouvernement. Cependant, les sujets ici traités peuvent également s'appliquer à d'autres niveaux des administrations publiques (nationales, provinciales et locales).

Étude 10

Définition et comptabilisation des frais/dépenses

Publication: décembre 1996

Cette étude examine les concepts, principes et questions liés au traitement des frais/dépenses dans les états financiers à usage général des entités publiques et d'autres entités du secteur public non commercial.

Les pouvoirs publics subissent des pressions croissantes les incitant non seulement à gérer leurs fonds de manière efficace, mais également à démontrer que l'ensemble de leur gestion a été efficace. Pour ce faire, les pouvoirs publics ont besoin d'informations complètes sur leur frais/dépenses, afin d'évaluer leurs besoins en ressources, la viabilité de leurs programmes et leur flexibilité.

Cette étude prolonge l'Étude 1 Information financière réalisée par des administrations publiques nationales, publiée en mars 1991, et avec l'Étude 2 Éléments des états

financiers des gouvernements nationaux, publiée en juillet 1993 étude l'Étude 1. Elle complète également l'Étude 5 Définition et comptabilisation d'actifs, l'Étude 6 Comptabilisation et reporting du passif et l'Étude 9 Définition et comptabilisation des produits.

Cette étude porte principalement sur les états financiers préparés pour les gouvernements nationaux et pour les entités et les services qu'ils créent pour la fourniture des biens et des services et pour la réalisation des objectifs du gouvernement. Cependant, les sujets ici traités peuvent être également s'appliquer à d'autres niveaux des administrations publiques (nationales, provinciales et locales).

Étude 11

Information financière du gouvernement: Questions et pratiques comptables

Publication: mai 2000

Cette étude vise à aider les pouvoirs publics à tous les niveaux dans l'identification des questions liées l'information financière. Même si certaines parties de l'étude peuvent ne concerner que les gouvernements nationaux, d'autres parties sont applicables à tous les niveaux de la sphère publique.

L'étude contient une description détaillée, à la fois selon la convention de la comptabilité de caisse et selon la convention de la comptabilité d'exercice, et fournit des exemples d'états financiers réels préparés selon chacune des conventions. Le document explique la pratique courante dans le cadre de chaque convention, et fournit des exemples de variations dans ces conventions. Les gouvernements souhaitant changer de convention ou de méthode comptables pourront utiliser ce document comme source d'informations sur une convention comptable, y compris des questions de méthode comptable liées à cette convention et au format des états financiers préparés en application de cette convention. Ceci peut aider les pouvoirs publics à changer de convention comptable et finalement contribuer à une plus grande comparabilité à l'intérieur et entre des états financiers des pouvoir publics.

Étude 12

Perspectives sur la comptabilité analytique pour les gouvernements

Publication: septembre 2000

Cette étude a pour objectif d'aider les cadres financiers et autres comptables du gouvernement à développer et à mettre en application la comptabilité analytique. Elle fournit des perspectives des pouvoirs publics sur la comptabilité analytique qui ne sont disponibles nulle part ailleurs, mais sans apparaître comme un exposé détaillé du sujet de la comptabilité analytique. L'étude englobe les thèmes suivants:

- Descriptions de l'ampleur de l'utilisation par les pouvoirs publics de la comptabilité analytique, les développements récents, et les perspectives de développements futurs;

- Explications des concepts de coût applicables à divers objectifs de gestion;
- Discussions des problématiques des normes comptables qui peuvent affecter les valeurs utilisées dans la mise en œuvre de la comptabilité analytique;
- Descriptions de la façon dont des concepts et des processus spécifiques pourraient être appliqués dans la conception et la mise en œuvre du système de comptabilité analytique;
- Discute les principaux sujets revêtant de l'importance pour le comité de direction;

Sa conception contribue à combler le vide en fournissant une documentation de référence à l'intention des pouvoirs publics sur cet important sujet.

Étude 13

De la gouvernance du secteur public: la perspective d'un organe de direction

Publication: juillet 2001

Cette étude décrit les principes de la gouvernance et de leur application aux entités du secteur public. Les pratiques en matière de gouvernance devront être adaptées selon les circonstances spécifiques aux différentes entités du secteur public et des juridictions dans lesquelles elles fonctionnent. Puisque les entités se développent et changent avec le temps, l'organe de direction devra nécessairement évaluer et modifier de manière continue des pratiques en matière de gouvernance. Cette étude vise à fournir du conseil, en définissant des principes et des recommandations générales au sujet de la gouvernance des entités du secteur public dans certains domaines clés. Son but est de considérer un cadre approprié du point de vue de l'organe de direction visant à assurer un équilibre approprié entre la liberté de gestion, la responsabilité et les intérêts légitimes des différentes parties prenantes. L'étude définit des principes et des recommandations communs concernant la gouvernance des entités du secteur public, avec pour objectif de fournir des conseils pour aider ces entités à développer ou à réexaminer leurs pratiques en matière de gouvernance, de manière à leur permettre de fonctionner plus efficacement, avec plus d'efficacité et de transparence.

Étude 14

Transition vers la comptabilité d'exercice: Guide pour les gouvernements et les entités gouvernementales

Publication: avril 2002; 2^{ème} édition: décembre 2003

L'étude fournit des conseils aux entités du secteur public qui souhaitent adopter la comptabilité d'exercice et présenter les états financiers qui respectent les Normes IPSAS basées sur la comptabilité d'exercice.

Elle se répartit en quatre parties:

La partie I aborde les questions générales liées à la transition vers la comptabilité d'exercice, y compris des facteurs influençant la nature et le rythme de la transition, les options en ce qui concerne les voies de la transition, et la gestion du processus de transition. Il note l'importance de l'identification, de la conception et de la fourniture des programmes de formation, ainsi que la participation de l'auditeur externe au processus de développement. L'impact potentiel des différents systèmes de gouvernement et l'environnement politique existant sur le processus de transition sont également discutés.

La partie II décrit les étapes requises pour développer et approuver les méthodes comptables. L'étude identifie également les types de questions qui doivent être abordées, relatives à l'identification des entités contrôlées afin de préparer des états financiers consolidés.

La partie III examine les classes d'actif, de passif, de produits et de charges qui ont cours dans les entités du secteur public. Elle indique comment ces éléments doivent être définis, comptabilisés, mesurés et publiés dans les états financiers à usage général. L'étude décrit les dispositions des principales normes IPSAS et d'autres sources de conseils pertinents faisant autorité, et les types de tâches et de problèmes de mise en œuvre qu'il faut affronter pour respecter ces dispositions.

La partie IV traite des questions de la mise en œuvre engendrées par une gamme d'éléments spécifiques, par exemple, la trésorerie, les immobilisations incorporelles, les instruments financiers, les dettes associées au personnel, les passifs résultant des obligations de politique sociale, des produits sans contrepartie directe et des devises étrangères.

Synthèse des principaux changements apportés aux précédentes éditions de l'étude 14

Les IPSAS publiées

A la suite de la publication de la première édition de l'étude 14 (publiée en avril 2002), trois IPSAS basées sur la méthode de la comptabilité d'exercice et l'IPSAS basée sur la méthode de la comptabilité de caisse ont été publiées. L'étude 14 (2^{ème} édition) a été actualisée pour refléter:

- Norme comptable internationale du secteur public IPSAS 18 *Information sectorielle*;
- Norme comptable internationale du secteur public (IPSAS) 19 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*;
- Norme comptable internationale du secteur public (IPSAS) 20 *Information relative aux parties liées*; et
- IPSAS relative à la méthode de la comptabilité de caisse *Information financière selon la méthode de la comptabilité de caisse*.

Documentations et sites Web mis à jour

Les références et les sites Web ont été mis à jour pour établir des liens avec les adresses électroniques des références utilisées.

Autres

L'étude a été également mise à jour pour refléter d'autres développements comprenant:

- PSC a créé deux comités directeurs pour préparer l'Appel à commentaires (ITC) sur les produits générés par les transactions sans contrepartie directe (y compris impôts et transferts) et de la comptabilité portant sur les politiques sociales des gouvernements; ces deux ITC ont été publiés en janvier 2004; et
- PSC a publié un exposé sondage sur la dépréciation d'actifs.

Lorsque le PSC n'a pas traité ou développé des conseils sur les questions particulières, l'étude a utilisé des exemples extraits des IAS. L'étude a été mise à jour pour intégrer les récents exposés sondages et les normes publiés par l'IASB.

Publication occasionnelle 1**Mise en œuvre de la comptabilité d'exercice dans les comptes du gouvernement: l'expérience de la Nouvelle-Zélande**

Publication: octobre 1994

Le secteur public en Nouvelle-Zélande a opéré d'importantes réformes vers la fin des années 80 et du début des années 90. Cette réforme a changé le mode de gestion du secteur public, passant d'un système basé sur le respect des limites imposées par des règles détaillées et contraignantes et des budgets de trésorerie plafonnés à un régime basé sur la performance et la responsabilité. La mise en œuvre réussie de ces réformes a exigé un effort considérable, aux niveaux à la fois stratégiques et opérationnels, et a abouti à des changements fondamentaux et étendus dans la gestion des opérations du secteur public ainsi que des résultats financiers de ces opérations. L'expérience de la Nouvelle-Zélande démontre qu'un tel changement est non seulement possible mais peut également être très réussi.

Cet article se concentre sur le passage (la migration selon l'expression familière) opéré par les administrations du gouvernement de la Nouvelle-Zélande de la méthode de la comptabilité de caisse à la méthode de la comptabilité d'exercice, et sur le projet de production du premier jeu d'états financiers pour le gouvernement de la Nouvelle-Zélande. L'article tente également de mettre en évidence les problématiques clés de direction dans la mise en œuvre totale de la comptabilité d'exercice dans un secteur public national. Le document est rédigé du point de vue du Trésor, qui a joué un rôle central dans le changement.

Publication occasionnelle 2

L'audit des états financiers de l'ensemble des services du gouvernement: l'expérience de la Nouvelle Zélande

Publication: octobre 1994

Cet article décrit le rôle joué par l'Audit Office dans le développement des états financiers de la Couronne. Après une explication du rôle de l'Audit Office en Nouvelle-Zélande, le rôle joué par celui-ci est analysé en termes des caractéristiques fondamentales d'audit telles que l'indépendance, des critères (en particulier, des pratiques en matière de comptabilité pour présenter une image fidèle en l'absence de normes comptables appropriées) et force probante. Les processus d'audit et de direction mis en œuvre dans l'audit des états financiers de la Couronne sont alors décrits, y compris la planification, la détermination de seuils d'importance relative, le contrôle des projets, la formation et le reporting. Le document se termine par les enseignements que l'on peut en tirer pour d'autres pays.

Publication occasionnelle 3

Perspectives sur la comptabilité d'exercice

Publication: 1996

Cet article vise à informer les lecteurs au sujet d'une gamme des perspectives sur la comptabilité d'exercice émanant d'un certain nombre de contributeurs qui ont de l'expérience dans la mise en œuvre de cette réforme de la comptabilité ou qui en ont observé les progrès.

Le PSC estime qu'en partageant les perspectives de ceux qui ont été impliqués dans l'utilisation d'informations issues de la comptabilité d'exercice pour la prise de décision, d'autres pourraient obtenir un aperçu de l'intérêt de cette présentation de l'information financière, tant pour leurs propres gouvernements que pour d'autres entités du secteur public.

Le PSC a délibérément recherché les vues d'un grand nombre de personnes, toutes issues de milieux professionnels très variés. Le PSC a également recherché les personnes qui ont une expérience du changement dans l'information produite. Les auteurs de cet article sont des politiciens, des économistes, des universitaires, des administrateurs et des comptables.

Publication occasionnelle 4

La délégation des services publics en France: une méthode originale d'administration publique: les services publics délégués

Publication: septembre 2001

Les services publics peuvent être fournis de diverses manières. Habituellement ils sont fournis directement par des organismes publics. Dans certains cas, ils peuvent

être sous-traités aux entités du secteur privé pour qu'elles fournissent le service public dans des conditions convenues.

On peut dire que le service public est « délégué ». De telles délégations se font au niveau de la collectivité locale, dans divers domaines tels que la distribution de l'eau, la gestion des déchets et le chauffage. Les délégations sont soumises à des règles particulières, et sont des accords contractuels qui équilibrent les intérêts de l'autorité délégatrice et de l'entreprise privée responsables de la fourniture du service. Des exemples d'accords de collaboration de ce type existent dans d'autres pays (Australie, Canada et Nouvelle-Zélande par exemple). Cette publication occasionnelle décrit le cadre spécifique conçu en France pour gérer la relation entre les parties et pour assurer des niveaux appropriés d'information et de reddition de comptes.

Publication occasionnelle 5

Comptabilisation des produits: Cadre d'élaboration des normes comptables dans l'administration centrale au Royaume-Uni

Publication: juin 2002

Les défis pour ceux qui changent de méthode pour adopter la méthode de la comptabilité d'exercice peuvent apparaître intimidants. Il peut donc être utile que les juridictions aient une connaissance des questions, à la fois prévues et imprévues qui surgissent dans les juridictions dans le sillage de l'adoption de la méthode de la comptabilité d'exercice, et de la manière dont ces questions ont été résolues.

Cet article examine les expériences du Royaume-Uni, qui a décidé d'adopter la méthode de la comptabilité d'exercice en 1995 aussi bien pour les budgets que pour l'information financière. Il met en exergue certains des principaux arguments qui influencent la décision lors de l'adoption d'un système de la comptabilité d'exercice, pas simplement pour l'information financière, mais également budgétaire. Il situe également la budgétisation et l'information basées sur la comptabilité d'exercice dans un contexte plus large de gestion de la performance. Il examine en particulier la manière dont le Royaume-Uni avait entrepris la tâche de créer l'infrastructure pour la comptabilité et la budgétisation d'exercice, sous la forme d'un cadre de référence et d'un *Manuel des méthodes, principes et traitements comptables* faisant autorité.

Publication occasionnelle 6

La modernisation de la comptabilité gouvernementale en France: situation actuelle, problèmes et perspectives

Publication: janvier 2003

Cet article décrit le processus de la modernisation, actuellement en cours, du système de comptabilité du gouvernement en France. Ce document s'organise en trois sections:

L'état actuel des pratiques comptables du secteur public. Cette section décrit la pratique en vigueur. Il explique que le gouvernement central, les organismes publics

nationaux, les pouvoirs publics locaux et les caisses de sécurité sociale ne suivent pas les mêmes pratiques comptables et budgétaires. Cependant, la réforme actuelle de la comptabilité publique de l'administration centrale mènera à l'adoption des principes uniformes (y compris la représentation fidèle, et l'impératif d'une « image fidèle » des comptes publics) et des méthodes (comptabilité d'exercice), que les sociétés françaises et étrangères pratiquent chaque jour dans leurs plans comptables.

La transition vers la comptabilité d'exercice: un but pour le proche avenir. Cette section décrit les conséquences de la nouvelle Loi organique de 2001 relative aux lois de finances (connue sous l'appellation constitution budgétaire) sur le plan comptable des administrations publiques. Les Lois de finances établissent une distinction très claire entre la comptabilité d'exercice et les autorisations budgétaires de trésorerie par voie parlementaire. En France, un système mixte sera appliqué: le budget national (appropriation) est et continuera à être exprimé (et exécuté) selon une méthode de comptabilité de caisse modifiée, tandis que le Compte général de l'administration des Finances (CGAF) (bilan et compte des résultats) sera exprimé selon la méthode d'exercice. Le CGAF (*Compte général de l'administration des Finances*) représente les états financiers de l'administration centrale.

Action: progrès à ce jour et développements en perspective. Cette section retrace les progrès accomplis dans la présentation du CGAF depuis 1999. Elle présente une description des mesures entreprises pour développer et mettre en application la comptabilité d'exercice, y compris l'évolution du système d'information.

Publication occasionnelle 7

Le système de comptabilité gouvernementale en Argentine

Publication: janvier 2004

Cet article fournit un historique du développement de la profession d'expert comptable en Argentine et son influence dans le secteur public. Il fournit également une vue d'ensemble de l'évolution du système de la comptabilité du secteur public en Argentine depuis le début de la confédération en Argentine.

La méthode de la comptabilité de caisse a été adoptée dans le secteur public en Argentine en 1859. En 1947, les états financiers ont été modifiés pour inclure la comptabilisation des dépenses selon une méthode d'engagement. Le document décrit les faiblesses du système de comptabilité du secteur public, ce qui a conduit à la réforme des services financiers de l'administration publique et, par conséquent, à l'adoption de la comptabilité d'exercice en 1993.

Il souligne aussi les défis et les problèmes qui sont apparus dans la collecte des données, dans la pratique et la culture en tant qu'élément du processus de réforme. Il note également que la réforme a provoqué un impact positif sur les services financiers de l'administration publique, y compris une augmentation de l'efficacité et de l'efficacité de l'administration publique, et fournit des informations plus précises à l'appui de la prise de décision politique.

En conclusion, le document présente l'anticipation des développements futurs dans le système de la comptabilité publique. Ceux-ci incluent l'amélioration de la comptabilité de gestion dans le secteur public pour améliorer davantage la prise de décision, consolider toutes les entités du secteur public, créer un programme de formation continue pour les employés du secteur public et harmoniser les principes comptables généralement admis dans le secteur public en Argentine avec les Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS).

Document d'information

Vers une comptabilité d'exercice aux États-Unis d'Amérique

Publication: mars 2006

Ce document d'information examine les expériences des États-Unis d'Amérique dans leur passage à la comptabilité d'exercice. Il décrit le développement des dispositifs administratifs pour l'élaboration des normes formelles sur 70 ans aux niveaux local, de l'État et du gouvernement fédéral aux USA et met l'accent sur les principaux facteurs qui façonnent la structure d'élaboration des normes. Il fournit également une vue d'ensemble détaillée du passage à la comptabilité d'exercice par l'État et les autorités locales, les normes publiées par le Government Accounting Standards Board pour diriger et soutenir ce passage. Le document identifie aussi les principales étapes du processus de ce passage.

Bibliographie choisie de la documentation sur la comptabilité et l'audit du secteur public

Publication: janvier 1993

Aider au développement et à la coordination des programmes de promotion de la formation et de la recherche, puis encourager et faciliter l'échange d'information parmi des organismes membres et d'autres parties intéressées, le PSC a publié une bibliographie choisie de la documentation sur la comptabilité et l'audit du secteur public. La bibliographie a été conçue pour inclure toute la documentation sur la comptabilité et l'audit du secteur public publiée par les organismes de normalisation et les institutions suprêmes d'audit, qu'elle fasse autorité ou non.

Les listes des publications incluses dans la bibliographie ont été fournies par les organismes eux-mêmes et sont actuellement mises à jour en date du 30 juin 1992.